RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

PLACE AUGUSTE HARRAULT ET AVENUE DES DEUX SOEURS

Vivy (49)

Maître d'ouvrage : Commune de Vivy

Équipe : RÉSONANCE Urbanisme & Paysage, TPFI (VRD)

Mission : Esquisse et AVP, dossier de demande de subventions, concertation auprès des habitants et commerçants

Avancement : PRO en cours

Surface :

- Place Auguste Harrault: 9400 m^2
- Avenue des Deux Soeurs : 3000 m^2

Montant des travaux estimés :

1 700 000 euros HT

La commune de Vivy fait partie du dispositif départemental Anjou Coeur de Ville et s'applique à mettre en oeuvre son programme de revitalisation du centre-bourg, ceci dans la continuité d'une réflexion globale (réalisée de concert avec Résonance) visant à requestionner, dans le cadre d'un projet urbain participatif, les principes de mobilités au sein du bourg et l'aménagement des espaces publics sur les polarités de vie offertes aux habitants, notamment sa centralité la place Auguste Harrault (place de l'église/de la mairie). L'ambition pour l'année 2023 est d'engager la requalification de la Place Auguste Harrault et l'Avenue des Deux Soeurs dans leur globalité comme espace public agréable, qualitatif, fédérateur et central du coeur de bourg en confortant l'accessibilité à l'activité commerciale présente dans le centre.

L'objectif est d'avoir une vraie centralité d'activités et de services accessibles. Ce projet intègre une haute exigence environnementale en renforçant et en valorisant la dimension végétale des espaces en transformant les surfaces bitumées et en travaillant la place de l'eau afin de lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur. Cette requalification permettra de proposer de nouveaux espaces qui seront investis par la population et qui permettront l'échange et la cohésion sociale. Ce projet sera également celui de la mobilité avec la création de transversalités douces (piétonnes et cyclables) s'intégrant dans le schéma directeur communal.